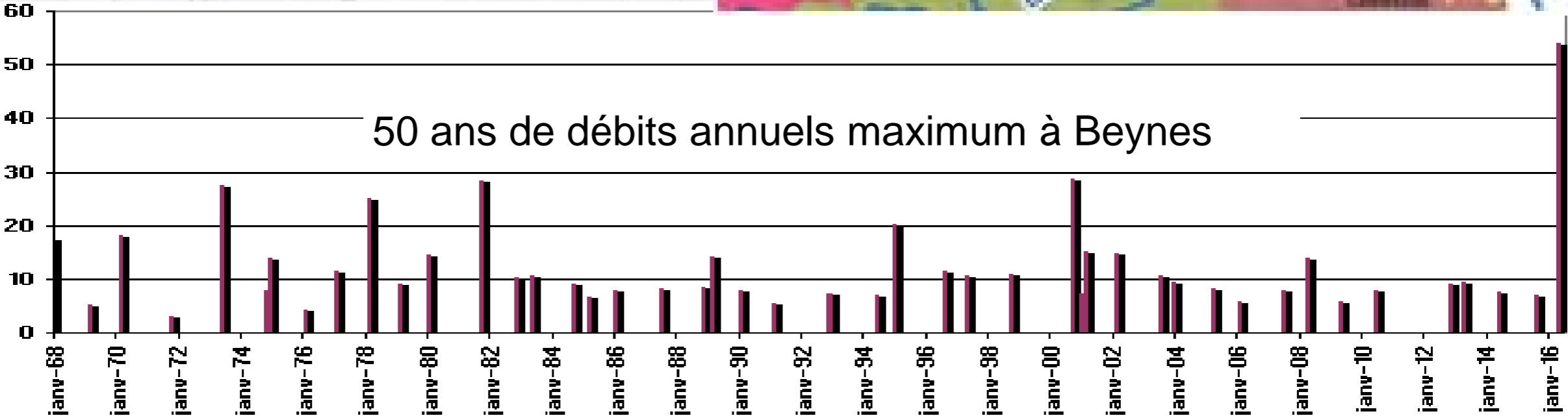
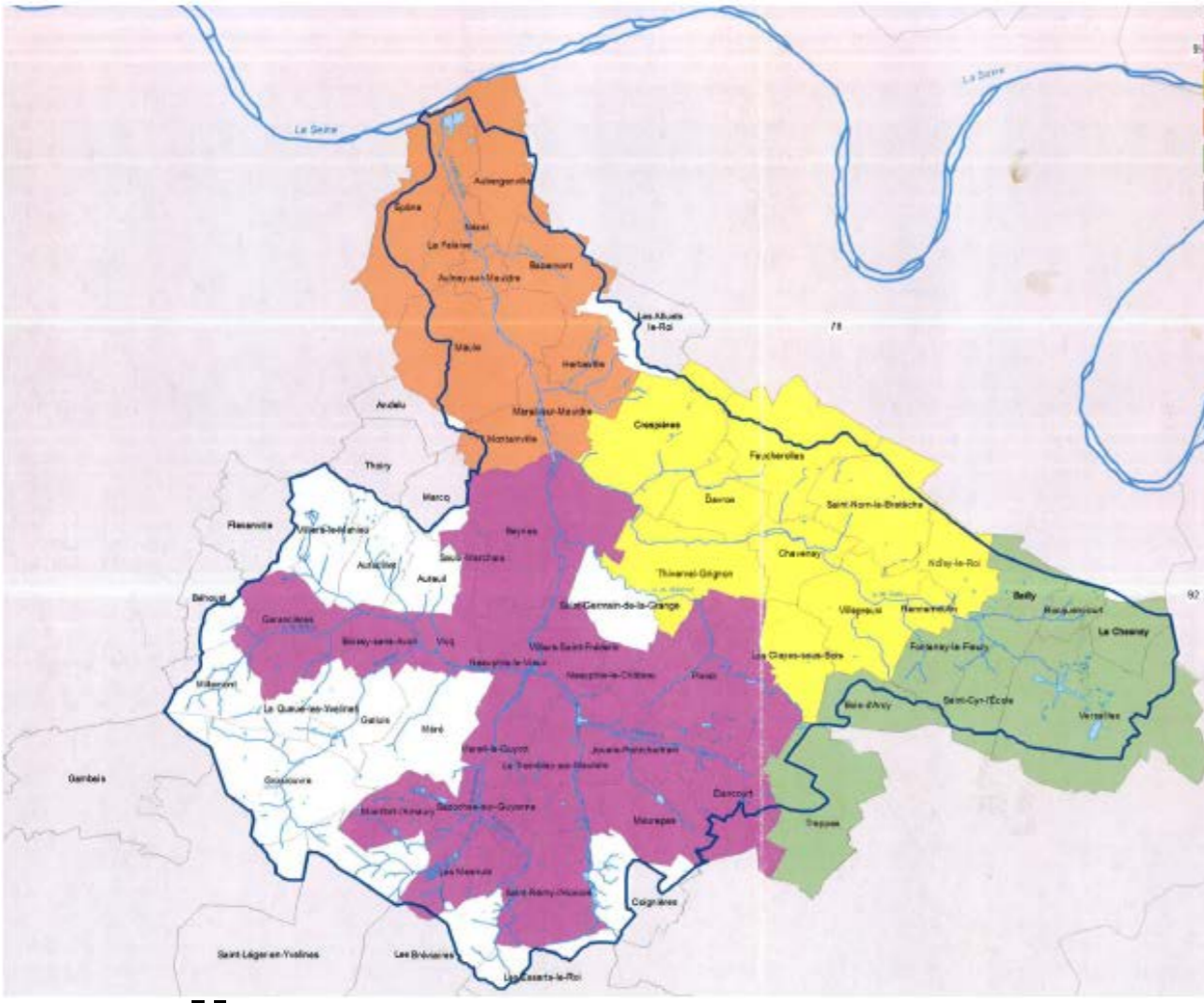




# Les Syndicats Intercommunaux et Intercos du bassin



# Contexte : la leçon des inondations des 31/05 et 01/06 2016



**Une évidence** : Les riverains doivent désormais

- **S'imposer** comme des acteurs de leur devenir et assumer leurs responsabilités
- **S'impliquer** dans la prévention des inondations
- **Participer aux décisions les concernant** et à la diffusion des informations

**Structure pilote** : l'Association des Riverains de la Mauldre, une force de propositions et un rôle clé de transmission des savoirs et d'information citoyenne

- Partenaire solidaire : Municipalité de Maule
- Participation opérationnelle des associations du bassin versant
- Soutiens

# Résultats et perspectives

Un parcours réussi qui s'inscrit dans la durée

- Enclenché dès le 15 juin 2016
- Poursuivi dans un partenariat avec la municipalité de Maule dès Octobre 2016
- Reconnu par les institutionnels

**Mais** des difficultés dans la mise en place de GEMAPI qui se heurte aux conflits d'intérêts

# La culture du risque inondation : un tremplin ?

